



Paris, le 19 mars 2015

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

STATISTIQUES RELATIVES AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

DE LA ZONE EURO

JANVIER 2015

En janvier 2015, l'encours de parts émises par les fonds d'investissement non monétaires de la zone euro était supérieur de 390 milliards d'euros au montant enregistré en décembre 2014, évolution qui s'explique essentiellement par une augmentation de la valeur des parts.

L'encours de parts émises par les fonds d'investissement non monétaires de la zone euro est ressorti en hausse à 8 832 milliards d'euros en janvier 2015, contre 8 441 milliards en décembre 2014. Sur la même période, l'encours de parts émises par les fonds d'investissement monétaires de la zone euro a augmenté, passant de 919 milliards d'euros à 972 milliards.

Les souscriptions nettes¹ de parts de fonds d'investissement non monétaires de la zone euro se sont inscrites à 35 milliards d'euros en janvier 2015, et les souscriptions nettes de parts de fonds d'investissement monétaires à 28 milliards.

¹ Les souscriptions nettes/rachats nets de parts de fonds d'investissement reflètent principalement la différence entre les émissions et les remboursements mais ils peuvent également recouvrir d'autres opérations, comme celles résultant du paiement de dividendes reçus ou distribués par le fonds.

Le taux de variation annuel des émissions de parts de fonds d'investissement non monétaires de la zone euro, calculé sur la base des souscriptions nettes, s'est inscrit à 8,4 % en janvier 2015. S'agissant des fonds d'investissement monétaires, ce taux est ressorti à -0,2 %.

Émissions de parts de fonds d'investissement

(montants en milliards d'euros et taux de croissance annuels ; données brutes ; encours en fin de période, souscriptions nettes/rachats nets au cours de la période)

	2014			2015
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.
<u>Fonds d'investissement non monétaires :</u>				
Encours	8 239	8 363	8 441	8 832
Souscriptions nettes/rachats nets	42	21	33	35
Variation annuelle en %	8,8	8,8	8,6	8,4
<u>Fonds d'investissement monétaires :</u>				
Encours	943	935	919	972
Souscriptions nettes/rachats nets	22	-6	-26	28
Variation annuelle en %	1,6	1,4	0,4	-0,2

Source : BCE

En ce qui concerne la **ventilation par stratégies de placement**, en janvier 2015, le rythme de progression annuel des titres émis par les fonds « obligations » est ressorti à 6,9 % et les souscriptions nettes se sont élevés à 16 milliards d'euros. S'agissant des fonds « actions », le taux de croissance annuel s'est inscrit à 4,7 % et les souscriptions nettes mensuelles à 3 milliards d'euros. Pour les fonds « mixtes », le taux de croissance s'est établi à 13,9 % et les souscriptions nettes à 29 milliards d'euros.

Notes

- Les déclarations statistiques à l'échelle de la zone euro au titre du règlement BCE/2013/38 du 18 octobre 2013 concernant les statistiques relatives aux avoirs et aux engagements des fonds d'investissement ont débuté avec les données de décembre 2014, parallèlement à d'autres modifications du dispositif et des pratiques de déclaration statistique introduites dans plusieurs pays de la zone euro. Ce règlement met en œuvre le Système européen des comptes 2010 (SEC 2010) pour les Statistiques relatives aux fonds d'investissement.
- Les fonds d'investissement monétaires sont présentés séparément dans ce communiqué de presse car ils sont classés dans le secteur des institutions financières monétaires du cadre statistique européen, tandis

que les autres catégories de fonds d'investissement sont classées dans le secteur des autres intermédiaires financiers.

- *D'autres tableaux prédéfinis, données statistiques et notes méthodologiques, de même que le calendrier de publication anticipé, peuvent être consultés sur les pages [Investment fund statistics](#) (Statistiques relatives aux fonds d'investissement) et [The balance sheets of monetary financial institutions](#) (Les bilans des institutions financières monétaires) de la partie Statistics du site internet de la BCE.*

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Eszter Miltényi-Torstensson au numéro suivant : +49 69 1344 8034.

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse
9 rue du Colonel Driant
75049 PARIS CEDEX 01
Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82
Internet : <http://www.banque-france.fr>

Reproduction autorisée sous réserve de citation de la source.

Table 1 Investment fund shares/units issued by euro area investment funds other than money market funds

(EUR billions and annual percentage changes; not seasonally adjusted; amounts outstanding at the end of the period; transactions during the period)

	DECEMBER 2014			JANUARY 2015		
	Amount outstanding	Transactions	Annual percentage change ¹⁾	Amount outstanding	Transactions	Annual percentage change ¹⁾
Breakdown by investment policy²⁾						
Bond funds	2709	-45	6.6	2816	16	6.9
Equity funds	2408	0	5.3	2567	3	4.7
Mixed funds	2181	32	13.6	2281	29	13.9
Real estate funds	382	5	5.8	383	-8	3.0
Hedge funds	188	-6	4.2	196	-3	2.3
Other funds	573	47	18.6	588	-2	17.0
Breakdown by type of fund³⁾						
Open-end funds	8280	27	8.6	8671	43	8.5
Closed-end funds	161	6	7.8	161	-8	0.9
Total	8441	33	8.6	8832	35	8.4

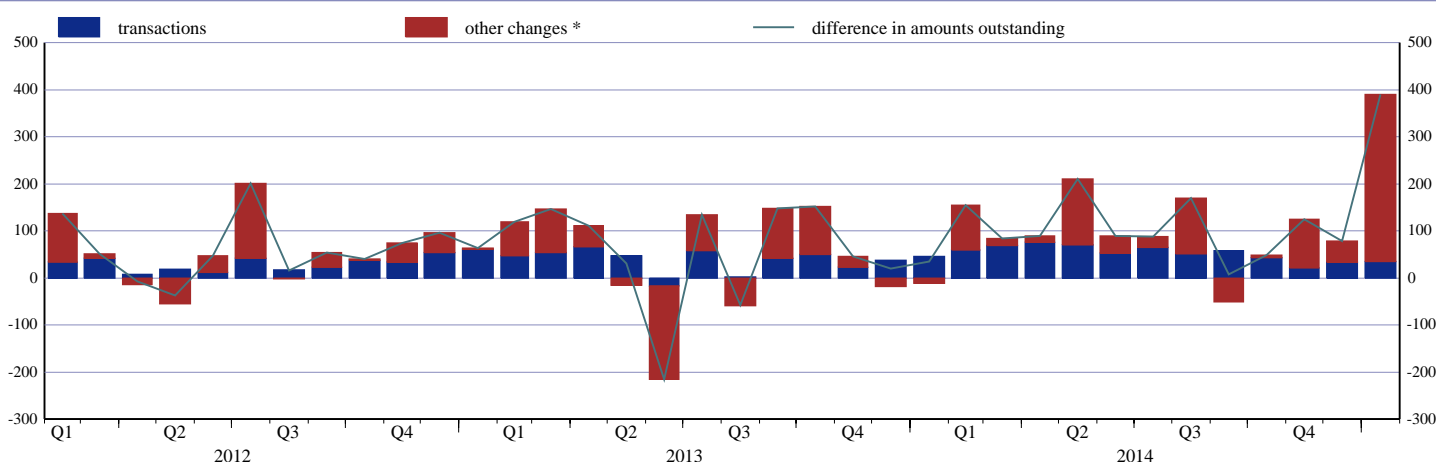
1) Annual percentage changes are calculated on the basis of transactions.

2) The breakdown by investment policy is generally based on the types of asset in which the investment funds primarily invest, usually on the basis of a stated strategy (e.g. if the fund invests primarily in shares and other equity, it is allocated to the "equity funds" category). Funds investing in both equity and bonds, without any prevalent policy for either, are allocated to the "mixed funds" category. Hedge funds are classified in line with the statistical definition set out in Guideline ECB/2007/9. In particular, they cover funds with relatively unconstrained investment strategies and few restrictions on the types of financial asset in which they may invest. If a fund cannot be classified as an equity, bond, mixed, real estate or hedge fund, it is included in the residual "other funds" category.

3) The shares/units of open-end funds can be redeemed out of the fund's assets. Closed-end funds are funds with a fixed number of issued shares/units.

Chart 1 Investment fund shares/units issued by euro area investment funds other than money market funds

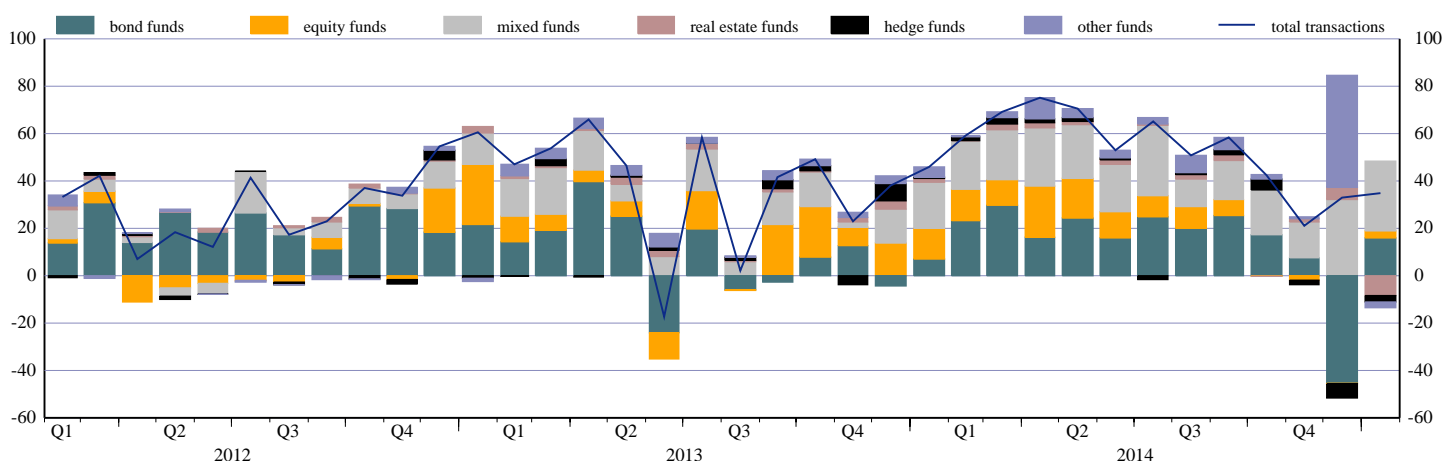
(EUR billions; not seasonally adjusted; outstanding amounts at the end of the period; transactions during the period; monthly data)



*) Other changes consist of revaluations due to price and exchange rate changes, as well as statistical reclassifications.

Chart 2 Transactions in shares/units issued by investment policy of euro area investment funds other than money market funds

(EUR billions; not seasonally adjusted; transactions during the period; monthly data)



Source: ECB.